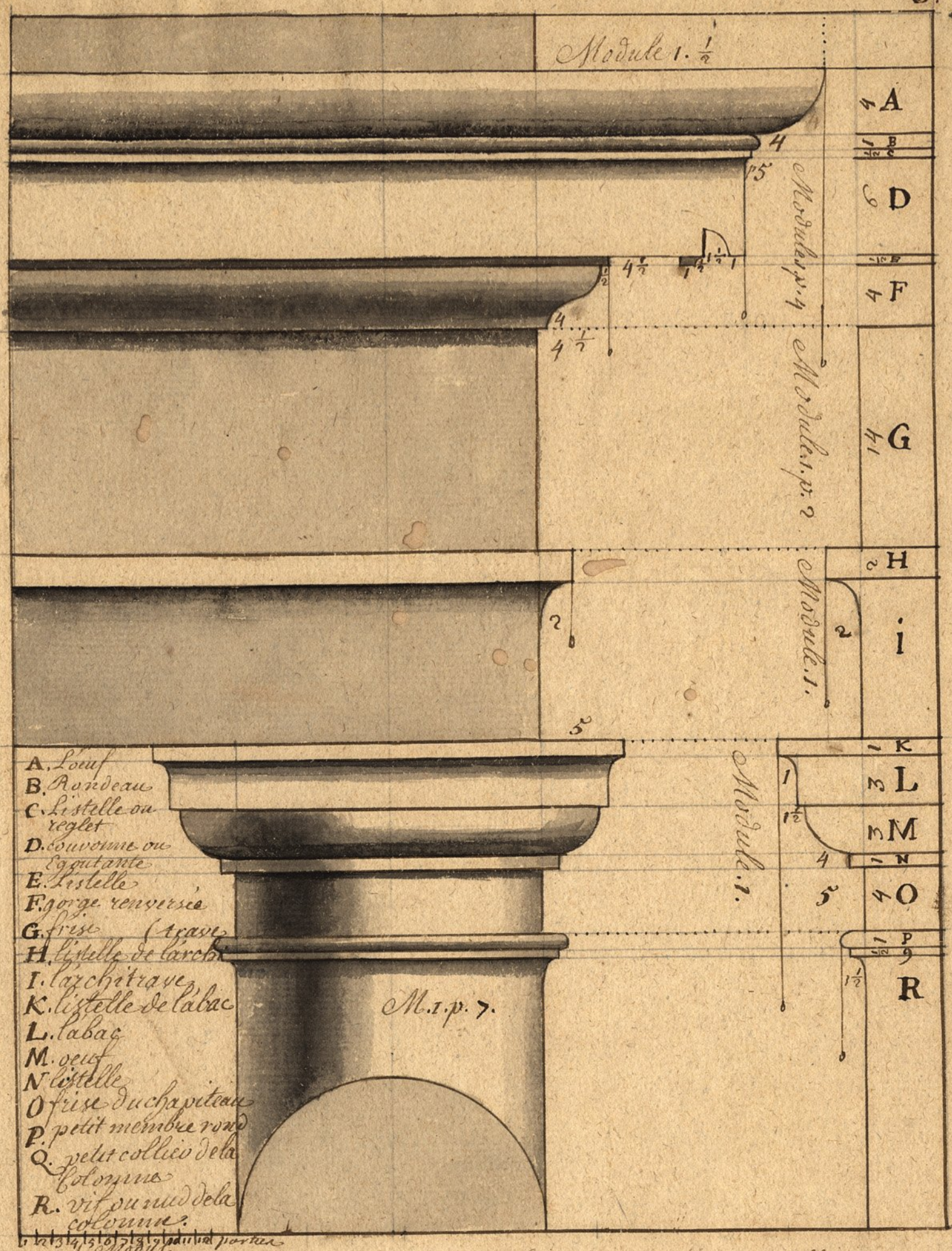

Ayant décrit generallement cy dessus les Mesures principalles pour faire l'ordre Toscan, jay designé icy ses parties en grand; afin que l'on voye en particulier la division de chacun des plus petit membres, et les projectures toute ensemble; et afin que la clarté du dessein avec les nombres y adjoutez soit suffisante par elle mesme a se faire entendre sans beaucoup de parolle, comme tout homme avec un peu d'allention pourra le reconnoitre aisément,